



VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
COLLÈGE CLAUDE-DEBUSSY



INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2024-2025
EN CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS ARTS DE LA SCÈNE
CHORAS (Musique, Danse, Théâtre)

Les classes à horaires aménagés artistiques en musique, danse ou théâtre fonctionnent en partenariat entre le Collège Debussy et le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) Claude-Debussy. L'intégration est possible de la 6^{ème} à la 3^{ème} et permet à des élèves très motivés de poursuivre simultanément études générales et enseignement artistique spécialisé, comportant chaque année des restitutions publiques.

Un fort investissement artistique, un niveau scolaire équilibré et une capacité d'organisation sont requis. Il n'est pas nécessaire d'avoir pratiqué le théâtre, ni d'avoir un entraînement préalable pour la maîtrise ou l'option création sonore, en revanche une pratique initiale de fin de 1er cycle est demandée en instrument et en danse. L'admission définitive est prononcée par une commission de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) sur une liste proposée par le CRD et le collège à l'issue d'entretiens et d'auditions.

Réunion d'information au Collège Debussy samedi 3 février de 9h30 à 12h

Réunion d'information au Conservatoire samedi 2 mars de 10h30 à 12h

Téléchargement des dossiers de candidature sur le site internet du Conservatoire [Choras](#) ou du [Collège](#) dès le 3 février, à déposer avant le 30 mars 2024 à l'accueil du conservatoire ou par voie postale.

(N. B. : un dossier spécifique est à remplir parallèlement pour l'entrée au collège)

Admissibilité

Les candidats passeront une audition au CRD dans la dominante choisie ainsi qu'un entretien, afin d'apprécier leurs bases, connaître leurs attentes et répondre à leurs questions. Les élèves de musique du CRD, évalués en contrôle continu, sont dispensés de ces auditions mais pas de l'entretien.

Entretiens et auditions : mercredi 3 avril 2024 entre 9h et 18h au CRD

Les horaires des convocations individuelles seront communiqués ultérieurement

* **Musique** : *option création sonore et musicale* : entretien ; *option maîtrise* : test vocal ; *option instrument* : exécution d'un morceau au choix (niveau fin de cycle 1 , apporter les partitions). Pour tous : test oral de formation musicale (mémorisation, audition, test vocal, lecture et rythme).

* **Danse** : tous les candidats (y compris du CRD) participent à une courte séance collective ; candidats extérieurs : présentation d'une chorégraphie individuelle (1' 30 à 2' maximum) dans la dominante désirée (apporter une partition ou un support audio pour l'accompagnement). Styles enseignés : *danse classique* et *danse contemporaine*.

* **Théâtre** : entretien

Admission

Les résultats sont directement communiqués aux familles début juin par la DSDEN.

Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy

3, rue du Maréchal Joffre – 78100 Saint-Germain-en-Laye

Téléphone : 01 30 87 21 65

Mail : contact@crd-saintgermainenlaye.fr

Collège Claude-Debussy

31, rue Alexandre Dumas – 78100 Saint-Germain-en-Laye

Téléphone : 01 39 21 00 39

0781205i@ac-versailles.fr